

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 63 (1934)

**Heft:** 3

**Artikel:** Pour le chant à l'école

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1040870>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

et la lecture, « une position trop penchée fatigue et peut nuire à la santé ». L'horaire est conçu selon les heures les plus favorables à tel ou tel genre d'occupation. Après chaque séance de classe, deux élèves balayent la salle.

Les malades sont pourvus de tous les soins. On séparera strictement les contagieux, et, s'il s'agit d'externes, « après en avoir prévenu honnêtement les parents ».

On ne saurait, certes, reprocher à sainte Jeanne-Antide d'oublier, dans son zèle pour les âmes, les exigences légitimes de l'hygiène. Dès cette étape, d'autre part, on constate son souci visible d'établir, en vertu de la Règle, en même temps que l'ordre général, les facilités d'exceptions exigées par les besoins individuels de chaque enfant en particulier. Ce n'est point un règlement draconien et sans âme, c'est la sagesse d'une mère ferme et bonne qu'elle veut enclore dans ses constitutions.

(*A suivre.*)

LÉON BARBEY.

## POUR LE CHANT A L'ÉCOLE

Une heure de chant est inscrite au programme scolaire ; elle peut être suffisante, à condition d'être intégrale, car, bien souvent, divisée en deux demi-heures, placées à la fin de la classe du matin ou de l'après-midi, elle se voit rabrouer sans façon par des disciplines de premier plan — calcul, français, etc. — qui empiètent sur son territoire, l'obligent à se ratatiner, quand ce n'est pas à disparaître pour un temps de x durée de l'horaire hebdomadaire.

Il est à noter qu'en plus de quelques maîtres peu qualifiés pour cet enseignement, il en est d'autres, fort bons musiciens, qui regrettent le temps consacré à cette branche et trouvent préférable de cultiver les mathématiques durant une heure de plus. Pourquoi ? N'est-ce pas, pour quelques-uns, la hantise de la moyenne à obtenir, du bel effet à produire un jour d'examen dans une discipline pour laquelle le savoir de chaque élève est pesé et soupesé dans une double épreuve orale et écrite ? Un brillant examen de calcul, cela vous campe avantageusement un maître, une classe, tandis qu'un bref examen de chant, portant sur une exécution collective, peut produire une bonne, très bonne impression sans doute ; avouez cependant, chers collègues, que la première perspective est plus séduisante que la seconde et que la tentation existe.

Or, l'enfant a droit à cette leçon de chant, comme il a droit à celle d'histoire, de grammaire, de gymnastique. En conscience, le maître ne peut l'en frustrer. La voix jeune et fraîche du petit qui nous est confié attend avec impatience le moment de s'exercer, de se développer ; son cœur éprouve des émotions, des sentiments pleins de fraîcheur, le plus souvent inexprimables verbalement, mais qui

trouvent dans le chant un essor libre, joyeux ou mélancolique. Le chant correspond à une tendance naturelle de l'enfant, comme le jeu, le mouvement, la gaîté. Habilement mise à profit par le maître, cette tendance constitue un excellent moyen d'éduquer et de faire aimer l'école, tandis que le cœur du petit se gonfle d'amertume quand pour la deuxième, la troisième fois, il a attendu en vain l'heure de sa leçon préférée. Et si ce regret ne se manifeste pas immédiatement, il s'exprimera plus tard avec quelque aigreur.

Qui n'a entendu des plaintes de ce genre dans la bouche de nos jeunes gens :

« Notre régent nous montrait cinq à six fois par an des notes au tableau noir ; il nous faisait répéter la *Poya* ou le *Cantique suisse* en vue de l'examen ; c'est tout... Encore fallait-il que la moitié de la classe, les « bourdons » comme il les appelait, se taisent. »

Et pour les filles, qu'en est-il ? Je ne les crois pas favorisées, dans ce domaine ; elles sont à la même enseigne que les garçons, avec cette différence que l'on est tenté de se donner comme excuse qu'elles ne sont généralement pas appelées à faire partie d'un chœur d'église.

La tâche du maître est grave ; elle a sa répercussion sur plus d'une génération parfois, dans nos villages, et la culture musicale, le goût du chant s'anémie ou fleurit dans une localité, suivant le zèle et le talent dont l'instituteur aura fait preuve.

Or, il est des paroisses où la « Cécilienne » se meurt, faute de jeunes éléments, des foyers que jamais un chant n'égaye, des cours de récréation qui ne retentissent plus des rondes enfantines. Et cette constatation, faite ici ou là, n'est pas sans provoquer un dououreux serrement de cœur. Nous voulons croire cependant que c'est là une exception en pays de Fribourg. La plupart des maîtres, même parmi les moins doués au point de vue musical et vocal, comprennent leur devoir et nous en connaissons plus d'un qui n'hésitent pas d'y aller de leurs deniers pour procurer à leurs élèves cette culture et cette joie.

MM. les Inspecteurs voient d'ailleurs à cette branche la sollicitude qu'elle mérite et nous pourrons assister bientôt à une heureuse rénovation dans son enseignement.

L'avènement du *Kikeriki* de M. Bovet est l'évènement le plus propre à donner au chant scolaire l'impulsion la plus efficace, l'encouragement le plus réel aux maîtres, et la plus agréable surprise à nos chanteurs en herbe. Il y a certainement beaucoup à faire dans nos écoles, de ce côté-là, et nous sommes persuadés que si bon nombre de maîtres ont jeté le manche après la cognée, c'est que les résultats atteints durant leurs premières années d'enseignement n'ont correspondu ni au temps consacré, ni à la peine qu'ils s'étaient donnée. Aussi, ont-ils reporté leur activité, comme nous le disions plus haut, sur des branches « à gros rendement ».

Mais quand nous savons que depuis plusieurs années notre cher maestro a accumulé une documentation riche et variée, puisée aux sources les plus autorisées du chant scolaire, qu'il a appliqué à l'élaboration de ce livre des talents pédagogiques, musicaux et littéraires mûris par une longue expérience, avec la compréhension intime qu'il a de nos besoins, de nos traditions, de l'âme fribourgeoise en un mot, et la grande affection qu'il porte aux enfants et à ses anciens élèves, nous ne pouvons douter de l'excellence, en tous points, du manuel de chant des écoles primaires fribourgeoises.

Aussi sera-t-il, dans les mains des écoliers présents et futurs, non seulement un précieux auxiliaire de culture esthétique, mais encore un souvenir qui perpétuera la mémoire de l'artiste aimé qui s'est tant dépensé pour la cause musicale, religieuse et profane dans notre pays.

---

## LE THÉÂTRE COMMUNISTE

Renonçant au théâtre neutre, simple distraction ou développement d'une thèse morale, étude de mœurs ou de caractère, les communistes veulent que la scène serve de moyen d'éducation révolutionnaire en renforçant les autres moyens de propagande : discours, congrès, fêtes populaires, etc.

Les méthodes dérivent immédiatement du but éducatif révolutionnaire.

Tout est sacrifié au fond. Qu'importent la forme et le procédé pourvu que l'intérêt du prolétariat soit servi : la forme la meilleure est celle qui obtient le mieux le but révolutionnaire.

Pour cela,

a) On réduit les décors afin de réduire les frais le plus possible, de n'être jamais esclave de l'extérieur, de pouvoir jouer partout et toujours, même dans la rue, dans les bals populaires, dans les cours des maisons, des casernes, parmi les baigneurs.

b) On simplifie les costumes. On lance un uniforme partiel, par exemple, la blouse bleue pour les adhérents des troupes du *Théâtre ouvrier de France*.

c) On réduit la longueur des pièces. Vingt minutes au maximum. L'ouvrier ne peut apprendre de longs rôles.

d) On utilise de nouvelles formes d'expression collective, plus vigoureuses et adaptées au but, tels les *Chœurs parlés*.

Un chœur parlé est une forme neuve et agressive de la lutte du prolétariat contre le capitalisme. L'esprit collectif de la masse en est le créateur. Sa variation est immense ; il doit, avant tout, refléter la volonté, la vie, le mouvement, l'agitation optimiste de la masse du prolétariat en lutte, en tant que classe qui accomplit son rôle historique de conquête, en renversant le capital. Voyons, dans une application concrète, l'effet que produit inévitablement,